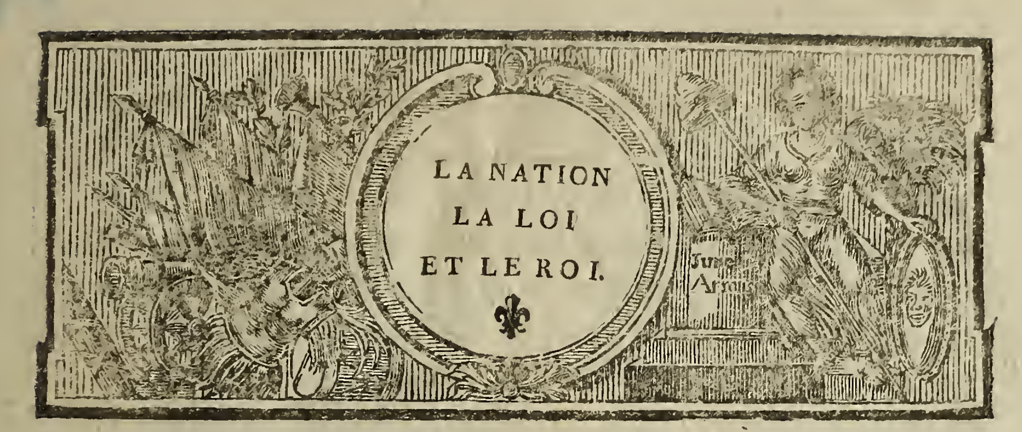
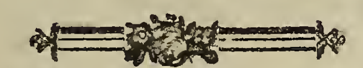


ARRÊTÉ
DE LA
MUNICIPALITÉ
DE
CLERMONT-FERRAND,

Du 4 juin 1791.



CITOYENS,

Vous êtes instruits des mouvemens qui agitent nos frontières : des rassemblemens d'armes et de soldats semblent menacer la Patrie. Nous aimons à croire que les rapports qui nous parviennent sont exagérés, et nous sommes loin de chercher à vous donner de fausses alar-

mes ; mais nous devons vous garantir des dangers d'une fausse sécurité. Des princes étrangers, guidés par les vues d'une barbare politique, peuvent chercher à profiter du moment où ils croient la France affaiblie par ses divisions, pour s'emparer de quelques-unes de nos provinces qui sont à leur convenance ; quelques Français, peut-être, dépouillés de leurs usurpations, que des siècles d'ignorance et de préjugés les avaient accoutumés à regarder comme des droits, réunissent leurs efforts perfides à ceux de ces princes ambitieux pour déchirer leur Patrie. Leurs projets sont insensés, sans doute ; jamais un Peuple n'est plus redoutable, que dans le moment où il brise ses chaînes, et où il passe de l'esclavage à la liberté. Fier de son élevation à la dignité de l'homme, il éprouve une énergie qui lui était inconnue ; alors tout Citoyen est soldat, et se fait gloire de l'être ; chacun dispute de zèle et de patriotisme, et, loin d'avoir besoin d'exciter son courage, on est forcé d'en réprimer les excès. Tel est l'état où se trouve la France aujourd'hui ; des millions d'hommes sont armés pour la cause de la liberté ; un Peuple d'artistes, d'agriculteurs et de paisibles citadins est devenu tout-à-coup un Peuple de soldats, et il ne lui manque que l'occasion, pour devenir un Peuple de héros. Déjà, les braves habitans de la Gironde abandonnent leurs foyers et traversent les mers pour voler au secours de nos colonies, y calmer les divisions intestines qui les troublent, et les garantir de l'invasion des ennemis du dehors, dont elles sont menacées. Si nous n'avons pas eté assez



heureux pour donner l'exemple de ce *généreux* sacrifice, soyons du moins les premiers à les imiter ; la gloire vous appelle sur les bords du Rhin : allez arrêter ces mortels téméraires qui se disposent à franchir cette barrière que semble leur opposer la Nature : c'est aux vainqueurs de César qu'il appartient de combattre pour la liberté. Rappellez-vous que c'est aux pieds de vos remparts qu'a échoué le plus grand des Romains ; que vous l'avez arrêté au milieu du cours rapide de ses conquêtes, et que vous étiez encore libres, lorsque tous les autres habitans des Gaules étaient esclaves. C'est en vous pénétrant de ces grandes idées, c'est en vous rappellant de tout ce que vous avez fait depuis que la plus heureuse Révolution a substitué les droits de l'homme à la tyrannie féodale, et l'empire de la raison et de la Loi au gouvernement arbitraire et au despotisme d'un seul homme, que vous vous sentirez enflammés de l'amour de la Patrie, et que vous marcherez à l'ennemi avec ce front imposant que ne sauraient soutenir les serfs de la Germanie, que vous aurez à combattre. Mais il n'est pas donné à tous les Citoyens de suivre la même carrière ; l'âge, les infirmités, la nécessité de pourvoir aux besoins de sa famille, des occupations de tous les genres, publiques ou particulières, ne permettent pas au plus grand nombre de se déplacer ; tous cependant sont animés du même zèle, tous desirent de donner, dans cette circonstance, des preuves de leur civisme en contribuant à la défense de la commune Patrie. Citoyens, nous avons prévenu vos

vœux : nous avons ouvert, à la Maison commune, deux registres, l'un destiné à recevoir l'inscription de tous les Citoyens, en état de porter les armes, qui voudraient, en cas de nécessité, et au premier appel, aller sur nos frontières ou partout ailleurs où leur service pourrait être utile au maintien de la Constitution et à l'affermissement de la liberté, et l'autre destiné à recevoir l'inscription de tous ceux qui, forcés par leur âge ou par d'autres circonstances de rester dans leurs foyers, voudraient souscrire pour fournir aux frais du service de leurs Concitoyens.

SABLON, *Maire.* LAMOTHE, BRUN, BLATIN, IMBERT, CHAPPEL, CHASSAIGNE, FAUCHER, CHABROL, RENOUX, DOULCET, POUYET, DULIN, BOIROT, CEYRAT, *Officiers Municipaux.* *Busche*, Procureur de la Commune. *Chevalier*, Substitut.

Collationné. *Signé*, ABRAHAM, *Secrétaire-Greffier*.



A CLERMONT-FERRAND,
De l'Imprimerie de PONCILLON et LIMET, Associés, place de Devant Clermont.